



# COMPTE RENDU

## COMITÉ DIRECTEUR DU 20 MARS 2011

### Présents :

BÉNINTENDE Jean-Claude - BOURDEAUX Jean-Philippe - - BURLLOT Bertrand - CHAUVIN Agnès - DANEL Vincent - FAUCHIER Jeff - GARNIER ÉRIC - GENSAC Véronique - GILLES Yves - JEAN Dominique - LACOUR Vincent - LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - POULEAU Jean-Pierre - PICHET Christophe - SÉNAC Thomas - SORREL Jérôme.

### Pouvoirs :

de BONNENFANT Kevin à BURLLOT Bertrand - de BRAËMS Pierre à CHAUVIN Agnès - de CANTENOT Pascal à SÉNAC Thomas - de DESSAINT Hubert à POULEAU Jean-Pierre - de OULDALI Sonia à BÉNINTENDE Jean-Claude - de WATRIN Éric à SORREL Jérôme.

**soit 23 VOTANTS**

Excusés : DUCHESNE DE LAMOTTE François - KAUFFMANN Rémy

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves - CAUX Raymond

Secrétariat : MAUREL Sophie

### **Ordre du jour**

- |  |      |
|--|------|
| 1. Approbation du PV du comité directeur du 5 février 2011 .....                   | vote |
| 2. Élection des membres du bureau directeur .....                                  | vote |
| (poste de trésorier, secrétaire général, vice-président)                           |      |
| 3. Validation des présidents et composition des commissions .....                  | vote |
| 4. Validation des gestionnaires de ligne budgétaire .....                          | vote |
| 5. Rappel sur la procédure d'envoi des notes de frais                              |      |
| 6. Validation du règlement des compétitions de longue distance race kitesurf ..... | vote |
| 7. Attribution du championnat de freestyle kitesurf 2011 .....                     | vote |
| 8. Attribution du championnat de France delta 2011 .....                           | vote |
| 9. Validation du règlement de la commission Formation parapente .....              | vote |
| 10. Intégration du boomerang   |      |
| 11. Direction technique nationale : information, planning 2011                     |      |
| 12. Rénovation des licences : la suite   |      |
| 13. Questions diverses (notamment suite à l'assemblée générale)                    |      |
| 14. Calendrier annuel BD et CD + stratégique – rappel des dates et lieux           |      |

Les participants sont accueillis par le président.



**VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Approbation du compte rendu du comité directeur du 5 février 2011**

Pas de commentaires particuliers, les demandes de modifications ayant bien été intégrées.

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Élection des membres du bureau directeur**

Suite au départ de Pascal Cantenot, le Président, Jean-Claude Bénintende, propose au comité directeur une nouvelle composition du bureau directeur.

- Secrétaire général : Thomas Sénac
- Trésorier : Jean-Philippe Bourdeaux
- Vice président : Bertrand Burlot

Les autres membres restent inchangés : Véronique Gensac, vice-présidente parapente – Jérôme Sorrel, vice-président kite – Jean-Pierre Pouleau, président de l'assemblée des présidents de ligue (APL).

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Validation des présidents et composition des commissions**

L'ensemble des compositions des commissions est reconduit hormis :

- **Nouveaux membres**  
Pellet Dominique et Brille Caroline – commission Compétition parapente  
Garnier Éric – commission Disciplinaire  
Schoeb Guillaume – commission Sécurité et technique  
Marchand Pierre – commission Vie associative
- **Membres retirés des listes (manque de disponibilité)**  
Brosset Jean-Marie - commission Communication  
Deschamps Robert – commissions Formation delta et Vie associative  
Pignet Frédéric - commission Sécurité et technique  
Nouraud Alain – commission Tracté
- **Membres à confirmer**  
Plumet Daniel – commission Assurances  
Trouillet Michel – commission Communication  
Lebertois Monique – commission Tracté



**Nouvelle composition de la commission financière :**

- Président : Balazuc Olivier
- Lochard Gérard
- Lebertois Monique (suppléante)

**Les listes de diffusion courriels seront également mises à jour.**

Les référents techniques et secrétariat seront également validés par Yves Goueslain et Sophie Maurel, à l'issue de la réunion de la DTN, début avril.

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Validation des gestionnaires de ligne budgétaire**

ADMINISTRATIF	T SÉNAC
DIRIGEANTS	JC BÉNINTENDE
APL	JP POULEAU
DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE	Y GOUESLAIN
KITE	J SORREL
CERF-VOLANT	H DESSAINT
PARAPENTE - COMPÉTITION	K BONNENFANT
PARAPENTE - FORMATION	P BRAËMS
DELTA	B RICHARD
MÉDICAL	F DUCHESNE DE LAMOTTE suivi médical : C.PIANFETTI
FILIÈRES	Y GOUESLAIN délégation aux conseillers technique référents

**TRANSVERSE**

Coupe Icare	JC BÉNINTENDE
Communication	V GENSAC - JC BÉNINTENDE
Vie associative	B BURLOT
Jeunes / Educ'enciel	V GENSAC
Hand'Icare	J FAUCHIER / P BRAËMS
Reversement aux ligues	JP BOURDEAUX
Sites de pratique	D JEAN
Commission Treuil	P JOFFRES
Formation dirigeants - Espace aérien	T SÉNAC
Laboratoire de test fédéral	JC BÉNINTENDE
Commission Sécurité et technique	V LACOUR
Balises météo	D JEAN
Vol Passion	JC BÉNINTENDE
Organisme de formation prof. (O.F.P)	P BRAËMS
Commission Développement durable	S OULDALI
Commission Internationale	T SÉNAC / M VARNER

**OUI À L'UNANIMITÉ**



Rappel sur la procédure d'envoi des notes de frais :

Jean-Claude Bénintende rappelle la nécessité que chacun envoie **tous les mois** leur note de frais afin de pouvoir faire un suivi pointu (comptabilité analytique).

**VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Validation du règlement des compétitions de longue distance race kitesurf**

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Attribution du championnat de freestyle kitesurf 2011**

20 au 24 juillet 2011 – DUNKERQUE

**OUI À L'UNANIMITÉ**

**VOTE NUMÉRO 7, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

**Attribution du championnat de France delta 2011**

Cette année aucun club delta n'a posé sa candidature pour l'organisation du championnat de France. Devant ce constat, Laurent Thévenot – responsable compétition – a sollicité les pays proches de la France (Espagne, Italie, Grande-Bretagne) pour jumeler les championnats. La Grande-Bretagne a répondu positivement.

Jean-Claude Bénintende n'est pas favorable à ce type d'organisation et trouve que cela rend la FFVL peu crédible auprès des instances ministérielles. D'autre part, Il souligne le contraste qui va s'opérer avec l'an passé (ambiance conviviale, presque « familiale », de grande qualité... championnat parfait !)

D'autres élus rejoignent sa position.

Yves Goueslain indique toutefois qu'il y aurait plus « d'inconvénients » à ne pas délivrer de titre, plutôt que d'opter pour ce jumelage.

Le bureau directeur, en réunion l'avant-veille, s'est positionné et propose : accord **exceptionnel** pour cette année mais obligation de trouver une solution acceptable pour les années à venir.

**3 contre – 10 abstentions – 10 oui**



Il est proposé d'imposer aux clubs ayant des adhérents compétiteurs d'organiser, « à tour de rôle », les championnats. Il est important de faire prendre conscience de la gravité de la situation.

Raymond Caux et Jean-Philippe Bourdeaux soulignent toutefois que le problème ne se posera pas l'an prochain car déjà deux clubs se sont signalés.

Bien qu'ayant validé exceptionnellement cette solution, le comité directeur souhaite que le CND fasse une dernière tentative :

- possibilité de combiner avec le championnat de France parapente,
- consultation des ligues,
- organisation conjointe avec la coupe des clubs delta.

**VOTE NUMÉRO 8, À MAIN LEVÉE**

**23 VOTANTS**

### **Validation du règlement de la commission formation parapente**

Il est demandé que soit retirée l'année dans le titre (notion de permanence du document). Devra être mentionné en bas de page « règlement validé par le CD du 20/03/2011 ».

**OUI À L'UNANIMITÉ**

Yves Goueslain souligne l'importance d'un tel document et incite les autres commissions à créer également leurs propres règles.

En effet, il est nécessaire d'avoir des « outils » permettant d'étayer la légitimité des décisions qui sont prises.

Dans ce cadre, il est demandé au DTN d'inviter les conseillers techniques à associer plus fréquemment les élus faisant partie des commissions, notamment sur les questions de fonds.

## **DIVERS**

### **10. Intégration du boomerang**

L'assemblée générale a validé l'intégration de l'activité boomerang au sein de la FFVL – à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Aussi, est-il nécessaire de constituer en 2011 un groupe de travail qui planchera principalement sur les aspects liés à la licence des pratiquants, à l'assurance, à l'affiliation des structures.

Thomas Sénac pilotera le projet en liaison avec la DTN.

Il est déjà convenu :

- d'inviter Michel Appriou aux prochains comités directeurs - sous réserve du résultat de leur AG en avril,
- de prévoir un communiqué de presse,
- de mettre en place une « boîte à idées ».

Il est également demandé aux commissions de réfléchir sur les sujets qui pourraient être communs avec l'activité boomerang (notamment les jeunes, le cerf-volant).



## 11. Direction technique nationale : information, planning 2011

Yves Goueslain tient à remercier son équipe qui a su prendre en charge avec efficacité les nouvelles missions confiées.

Il précise qu'un recrutement est prévu en septembre 2011 pour des missions régionales en Bretagne et des missions nationales autour du kite. Ce poste portera l'effectif à 12 cadres d'État – ce qui est le quota maximal fixé en début d'olympiade.

Planning des conseillers techniques : Vincent Lacour souligne que peu de temps est consacré à la commission Sécurité et technique (CST). Au vu de la tendance sur l'accidentologie, il demande une implication plus forte de la DTN.

Le DTN souligne, qu'en dehors du cadre strict de la commission Sécurité, de nombreuses missions sur ce thème sont conduites par la DTN, en particulier avec les commissions Formation.

## 12. Rénovation des licences : la suite

Le principal travail à effectuer cette année sera d'adapter les formulaires en ligne et papier à la nouvelle répartition de la composition de la licence, à savoir :

- Part nationale (définie par l'AG nationale)
- Part régionale (définie par l'AG de la ligue)
- Part départementale (définie par l'AG du CDVL)
- Part club ou OBL (définie par l'AG du club ou en référence à des moyennes définies par l'AG nationale pour les OBL)

Une importante communication est à faire en direction des CDVL et des ligues mais aussi auprès des structures affiliées et des licenciés.

Le deuxième projet consistant à supprimer les licences « élève » et « volant » pour une unique cotisation « pratiquant » devra être poursuivi.

## 13. Questions diverses (notamment suite à l'assemblée générale)

- Il est proposé de renommer le laboratoire test en **laboratoire sécurité** (et non en laboratoire de recherches).

⇒ Proposition acceptée.

- **Assurances**

Jean-Pierre Lame informe le comité directeur des risques importants de ne pouvoir trouver un assureur pour le prochain contrat (octobre 2012).

En effet, l'indice « sinistres à primes » (1.600.000 € / 975.000 €) annoncé par l'assureur actuel n'est pas de bon augure pour les négociations. Ces statistiques (qui concernent « l'individuelle accident ») seront présentes dans l'appel d'offre de fin d'année. Il y a un RISQUE FORT de ne pas avoir de réponse ou seulement des réponses partielles.



Jean-Pierre Lame rappelle l'article L321-4 du code du sport « Les associations et les fédérations sportives sont tenues d'informer leurs adhérents de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer ».

Aussi, il demande au comité directeur de se positionner sur 4 questions :

- DOIT-ON PRÉSENTER L' « ASSURANCE FFVL » AVEC LA LICENCE ?

À cette question, le comité directeur répond sans hésitation et de façon unanime : oui

- EST-IL POSSIBLE DE NE PLUS PRÉSENTER « D'INDIVIDUELLE ACCIDENT » ?

Le comité directeur estime qu'il est nécessaire de continuer à proposer un produit – un « bon » produit – mais la FFVL ne doit pas l'imposer (cf. loi).

- DOIT-ON SÉPARER LES LOTS (KITE EN ASSURANCE TERRESTRE) EN RISQUANT DE PRÉSENTER DES PRODUITS CHERS POUR LES VOLANTS ?

Le comité directeur propose de faire un double appel d'offre afin de pouvoir comparer les avantages et inconvénients de séparer ou pas les lots.

- EN CAS D'INCAPACITÉ DE NOTRE COURTIER : ACCEPTE-T-ON DE SOUSCRIRE CHEZ VERSPIEREN ? (AF KITE, VOL PACK)

Au vu de la situation, le comité directeur propose une mise en concurrence afin d'avoir davantage de choix. La possibilité de solliciter des compagnies étrangères est également évoquée.

#### **14. Calendrier annuel BD et CD + stratégique – rappel des dates et lieux**

25 juin 2011 – Lyon

8 et 9 octobre 2011 – Talloires (présence de l'ensemble de la DTN et du secrétariat)

BD stratégique : 29 et 30 octobre

---

*Fin des travaux 12h*